

La Gazette de Gambais

1920-1929

Après une demie décennie marquée par la guerre, la vie reprend ses droits à Gambais.

Festivités, matinées et soirées théâtrales et musicales, concours de tir, démonstrations de l'Avenir Sportif se succèdent. Hélas, les faits divers aussi : petits larcins ou gros cambriolages, embrouilles entre voisins pouvant aller jusqu'à la bagarre, la gendarmerie de Houdan à fort à faire.

Les faits les plus marquants sont bien sûr l'affaire Landru qui marquera Gambais à jamais, mais aussi, en 1927, un meurtre à Saint-Côme dont le procès se tient en 1928.

La vie moderne pointe, l'arrivée de l'électricité mais aussi les premiers accidents de voitures.

Cependant, personne n'oublie, ne peut oublier, la guerre. Elle revient régulièrement dans la vie du village. Les translations de cendres de certains Gambaisiens morts pour la France donnent lieu à des cérémonies officielles. Une des dernières faisant l'objet d'un article date de 1922.

En juin 1922 justement a lieu l'inauguration du Monument aux morts du cimetière et du Monument de la Victoire au centre de Gambais.

Enfin, en 1928, le village sera atteint par la mort du Marquis de Labriffe, dont le *Journal de Mantes* relate la vie et l'engagement public.

1920

14 janvier – Le voleur surpris

Depuis un certain temps, Mme Petitjean de Gambais, constatait que des vols étaient fréquemment opérés chez elle : des volailles, des grains, le lard, tout disparaissait. Mardi elle fut éveillée au cours de la nuit par le bruit que faisaient ses poules effarouchées. Elle se leva, cria au voleur, mais ne vit personne. Mercredi matin, elle trouva dissimulées sous la pèlerine d'un ouvrier, Caribeaux, trois poules étranglées. Une plainte a été portée, Caribeaux aurait, croit-on, agi à l'instigation d'un autre habitant de Gambais.

11 février – Une soirée à Gambais

La « Jeunesse de Gambais » vient d'aborder dimanche le grand répertoire. L'interprétation de « Blanchette », comédie en trois actes de M. Brieux, de l'Académie française, par une troupe de jeunes gens de la campagne, pouvait passer pour une gageure. Disons de suite qu'elle fut gagnée et que nous tenons un franc succès. Je dirai même que certains rôles furent si bien interprétés qu'ils n'auraient pas été désavoués par nos bons professionnels. En particulier les rôles de M. et Mme Rousset, tenus par M. Guerin et Mme Yvonne, ne sauraient être mieux rendus. Blanchette, l'héroïne de la pièce, était un rôle ardu. Melle Champagne s'en est bien tirée. Melle Guichard a bien rempli le rôle de Mme Galoux. Morillon et son fils Auguste incarnèrent bien le vieux paysan et le jeune amoureux. Robert Lavenant et Marcel Vallet tenaient les rôles. Octave Fleury s'était bien mis dans la peau du candidat député, et Marcel Bourguine dans Georges Galoux. Mme Jules eut son succès habituel. Schmitt et David furent un voiturier et un facteur dans la note juste. Quant à Carroué il a souvent fait fuser les rires en interprétant le cantonnier fin et naïf tout à la fois. Généralement la partie concert était un peu délaissée ; elle fut cette fois-ci merveilleuse. La jeune Mme Carroué s'est révélée chanteuse charmante. Quant à Melle Laroche, l'entendre est un régal. En résumé la meilleure soirée parmi les meilleures. Félicitations à l'aimable trésorier dont la caisse, espérons-le, a dû être fort grossie.

Intérim

31 mars – Un cheval volé

Dans ses prés du domaine des Bruyères, M. Petitjean éleveur à Gambais, laisse ses chevaux jour et nuit. Au cours de la nuit du 24 au 25 mars, un cheval de 4 ans bai clair, taille moyenne, non ferré, d'une valeur de 2500 francs lui a été volé ; les barrières déplacées indiquaient le chemin suivi par le voleur, qui a laissé tomber un paquet de papier à cigarettes dans le pré.

7 avril – Les vols de Gambais

Nous avons signalé récemment le vol d'un cheval au préjudice de M. Petitjean de Gambais. De nombreux méfaits sont journellement commis à Gambais et dans toute la région par une bande organisée sur laquelle chacun sait beaucoup de choses, mais ne veut rien dire par crainte de représailles.

21 avril – C'est le printemps

Au lavoir de Gambais, quelques commères faisaient samedi gorges chaudes sur une jeune fille qui aurait été vue au bois, allant...au muguet, avec un cavalier servant. Mme R. qui entra à ce moment crut distinguer son nom ; elle s'en prit à l'une des laveuses qu'elle compara aux genres les plus variés de l'espèce animale et ...l'enquête habituelle en ces cas se poursuit.

28 avril – Nécrologie

Une des plus anciennes familles de Gambais vient d'être cruellement éprouvée dans ses affections par la mort de M. Auché, décédé à l'âge de 84 ans. Les obsèques de notre concitoyen ont eu lieu dimanche dernier au milieu d'une grande assistance de la population ; le char funèbre dont les cordons étaient tenus par MM. Robert, conseiller municipal, Carroué, Cirou et Painlevé, ses amis personnels, disparaissait sous les fleurs et couronnes apportées de toutes parts. M. Auché qui jouissait de l'estime générale avait pendant près de 40 ans appartenu au corps des Sapeurs-pompiers de la localité et longtemps il fut l'officier la commandant. Le défunt était le père de M. Georges Auché, le sympathique maire de Gambais. En cette triste circonstance nous adressons à Mme Auché sa veuve, ainsi qu'à cette famille si douloureusement éprouvée, nos sincères condoléances.

5 mai – L'affaire de Gambais

La 3^{ème} chambre du tribunal civil de la Seine vient de prononcer le divorce des époux Landru, au bénéfice de Mme Landru.

13 juillet – Culbuté par une auto

Samedi soir, au moment où M. Pierre Dectot de Gambais, se rendait à Houdan, une auto qui avait pris trop large le virage près de la gendarmerie de Houdan le culbuta. Le cycliste est sorti indemne, mais la machine a sa roue avant brisée.

21 juillet – Suicide

Depuis de longues années, M. Beurel, cantonnier à Gambais, souffrait en silence des suites d'un coup de pied de cheval reçu dans l'estomac. Jamais il ne voulut avouer ses souffrances à sa femme et continuait courageusement son travail. Vendredi, à son retour des champs, Mme Beurel entra chez elle en même temps que son fils ; la maison était vide ; une échelle était placée contre le mur du grenier ; ils y montèrent. Le cantonnier s'était pendu à une poutre en montant sur deux bottes de paille. Tous les soins pour le ranimer demeurèrent inutiles. Ange Beurel était âgé de 60 ans.

25 août – Cinquantenaire

Le cinquantième anniversaire de la Troisième République sera célébré à Gambais le 4 septembre prochain. De cette manifestation patriotique et historique, le programme n'est pas encore définitivement arrêté.

3 octobre – Menaces

A grands coups, M. Bonnet frappait à la porte de M. Aimé Dubocq habitant le hameau de Saint Côme à Gambais, pour pouvoir lui dire des injures ; M. Dubocq ne lui répondit pas. Deux jours plus tard, M. Dubocq passait devant son voisin ; le neveu de celui-ci le mit en joue avec un fusil de chasse. Cette fois, M. Dubocq a déposé une plainte.

24 novembre 1920 – Cambriolage

Au hameau de Saint Côme, des malfaiteurs se sont introduits dans une maison inhabitée appartenant à M. Linot ; ils ont dérobé là une dizaine de litres de haricots, des tenailles, un pot au feu et une vingtaine de litres de cidre.

1^{er} décembre – Suicide

Profitant d'un moment où sa femme était partie à l'herbe, M. Léon Dauteuil, 68 ans, s'est pendu à une poutre de la chambre de son habitation à Gambais. M. Dauteuil qui avait déjà été soigné pour troubles cérébraux, avait à plusieurs reprises déclaré qu'il se détruirait.

15 décembre – Pour préparer des vols

La semaine dernière, M. Lesprillier, cultivateur aux Grésillons, trouvait un matin devant sa porte la peau d'un lapin qu'on lui avait volé au cours de la nuit. Deux jours plus tard, le superbe chien de garde de la

maison de culture avait été empoisonné dans la cour. Des mesures ont été prises pour prévenir de nouveaux vols.

22 décembre – Attaque nocturne

Un vieillard de 73 ans, M. Antoine Soubranne, habitant la ferme d'Olivet à Gambais, revenait à son domicile vers minuit au cours de la nuit de dimanche à lundi. Près de la villa de Landru le vieillard fut attaqué, frappé et dévalisé de son porte-monnaie contenant 39 francs ; telle est tout au moins l'explication qu'il donne des tuméfactions qu'il porte au visage. Il n'a pu donner aucun signalement de ses agresseurs.

29 décembre – L'attaque nocturne de Gambais

Nous avons signalé la semaine dernière qu'un vieillard de 73 ans, M. Antoine Soubranne, de la ferme d'Olivet, avait été attaqué à proximité de la villa Landru. L'auteur de cette agression vient de se vendre lui-même en se débarrassant de la montre qu'il avait volée. Dans une auberge de Houdan, Louis Mailler offrit en effet à son camarade de chambre Edmond Bouza, 58 ans, de lui céder pour 20 francs une montre d'argent. L'affaire fut traitée pour 15 ! La gendarmerie, qui le sut, interrogea Bouza dont la montre fut reconnue par M. Menard, horloger. Il avait vendu cette montre au cours de l'année 1919 à M. Soubranne. L'emploi du temps de Mailler fut vérifié. Il avait passé la soirée au café Breteau où le vieillard se trouvait également. En vain prétendit-il que passant près de la villa célèbre, il avait rencontré quelqu'un qui, lui tendant la montre, lui avait dit : « Tiens, prends cela et ne dis rien ! ». Il lui fallut bientôt avouer que, repartant à bicyclette à Houdan où il habitait, il avait attaqué et dévalisé le pauvre vieux. [Mailler sera condamné à 200 francs d'amende et 3 mois de prison avec sursis].

1921

2 février – La bicyclette n'existe plus

Le 7 décembre 1920, un ouvrier agricole, Julien-Paul Pimont, originaire de Gambais, était condamné par défaut par le tribunal correctionnel de Mantes, pour vol d'une bicyclette. Pimont faisait opposition jeudi au jugement prononcé contre lui ; il expliqua qu'il n'avait pas volé la bicyclette, que son amie Mme X. avait mise à sa disposition : celle-ci, au contraire n'avait jamais voulu qu'il lui paie la machine, mais comme l'amie avait cru qu'il partait pour se marier elle avait déposé plainte contre lui. Néanmoins Pimont a vendu la bicyclette. Il a promis de voir la plaignante, de la désintéresser et d'apporter au tribunal qui a différé son jugement, son désistement.

16 février – La bicyclette disparue

Nous avons indiqué comment à la suite d'une plainte émanant de Mme Veuve Bisson de Gambais, M. Julien Pimont avait été poursuivi pour abus de confiance. Mme Bisson lui avait prêté sa bicyclette qu'il n'avait pas rendue. A la demande de l'emprunteur, elle s'est désistée de cette plainte. Aussi le Tribunal correctionnel a-t-il jeudi acquitté M. Pimont.

23 février – Bicyclette volée

M. Champagne de Gambais avait laissé sous la tonnelle de son jardin sa bicyclette Lion-Peugeot. Au cours de la journée de vendredi la machine lui a été volée.

23 février – Notariat

Notre confrère *L'Action républicaine de Dreux* nous apprend que M. René Georges Gigon, 1^{er} clerk de Me Dupont, notaire à Dreux, a subi avec succès devant la commission départementale d'Eure-et-Loir, siégeant à Chartres, le 26 janvier dernier, l'examen de notaire. M. Gigon est originaire de Gambais où il continue d'habiter. Nos sincères félicitations.

9 mars – Vol de poules

Dans son établissement de Gambais, M. Marcel Antheaume, aviculteur, fait de l'élevage de volailles sélectionnées. Au cours de la nuit du 4 au 5 mars, un malfaiteur a fait sauter la fermeture des poulaillers de la race Leghorn et a enlevé 12 poules et un coq.

13 avril – Translation de cendres

A l'occasion du retour des cendres de l'adjudant Auguste Poisson, tombé au champ d'honneur, une cérémonie patriotique a eu lieu jeudi dernier à Gambais. Ce glorieux sous-officier était le gendre de M. Robert, conseiller municipal. A défaut de troupes, la subdivision des sapeurs-pompiers, sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, drapeau en tête et voilé, rendait les honneurs militaires. Le cercueil était recouvert de couronnes et de fleurs apportées de toutes parts, les cordons du drap mortuaire étaient tenus par MM. Henri Cirou, Carroué fils, Rey et Robert de Perdreauville. En cette douloureuse circonstance, nous renouvelons à Mme Auguste Poisson, sa veuve, ainsi qu'à tous les membres de cette famille si cruellement éprouvée, nos biens sincères condoléances.

20 avril – Mariage

On annonce le prochain mariage de Melle Marcelle Poinot, la gracieuse fille de l'écrivain scientifique, directeur de l'école pratique d'aviculture de Gambais, officier du Mérite agricole et de Mme, née Roullier, avec M. Dheur, élève distingué de cette école, fils du docteur en médecine, directeur de la maison de santé d'Ivry. Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

11 mai– Translation des cendres

Dimanche dernier, à l'occasion du retour des restes du jeune Maurice Andrieu, fils de l'adjoint au Maire, une imposante cérémonie funèbre a eu lieu à Gambais. La population entière suivait le cercueil de ce brave, ravi à l'âge de 20 ans, Mort pour la France. La subdivision des sapeurs-pompiers sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, rendait les honneurs militaires. Les cordons du char étaient tenus par MM. Marcel Plisson, Cesbron, Casanier, Roger Lemoine, Vénard, Doris, tous conscrit de la classe 1918, dont cet enfant du pays faisait partie. Au cimetière, M. Bournérias, directeur de l'école communale, dans un magnifique discours et de belle tenue littéraire, a retracé l'enfance, le passage à l'école, l'assiduité aux études et les succès scolaires de Maurice Andrieu ; aussi les souffrances morales et les chagrins que les familles éprouvèrent pendant les événements lors de l'arrivée des nouvelles officielles au foyer paternel et conjugal (lui-même en fut un destinataire). La péroraison fut émouvante et bien des larmes coulèrent. Cette belle page lue, M. le lieutenant Viget, au nom des combattants de la dernière guerre a déposé sur le cercueil une magnifique couronne. En cette douloureuse circonstance, nous adressons au sympathique magistrat municipal, à Mme Andrieu et leur famille, nos sincères condoléances.

11 mai – Théâtre

La phalange artistique de Gambais, après une assez longue accalmie, va de nouveau récréer, cette fois dans la vaste et élégante salle de Robinson. La première représentation aura lieu dimanche prochain 15 mai, jour de la Pentecôte. Tout laisse à espérer que notre jeunesse, sur les hauteurs du pays, comme autrefois, saura se faire apprécier et applaudir.

25 mai – Concours de tir

« L'Avenir sportif de Gambais » a ouvert dimanche dernier à son stand son concours annuel de tir qui se terminera le dimanche 12 juin à 6h. très précises. La réunion des tireurs aura lieu chaque dimanche de 3h. à 6h. du soir. Nous ne saurions trop engager nos concitoyens et principalement la jeunesse à profiter des précieux avantages que leur offre cette société patriotique, si utile dans les heures que nous avons traversées. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louvet, conseiller municipal, chargé de la direction de ce concours.

25 mai – Soirée théâtrale

Le dimanche 15 mai la salle Robinson où la chorégraphie a son libre cours à Gambais, était en liesse. Son intelligent directeur, M. Vigoureux, a prouvé ce qu'il pouvait faire. Cinq cents personnes venues de Gambais et des environs assistaient à une soirée théâtrale des mieux comprises. Sur la scène de cet établissement, des décors sans prétention aucune, mais appropriés aux pièces jouées étaient brossés par M. L. Simoni, élève aux Beaux-Arts, assisté dans son œuvre de M. Alphonse Vigoureux, fils du directeur. Deux pièces de Courteline ont été représentées : « Le commissaire est bon enfant » et « Théodore cherche des allumettes ». Dans ces fines comédies, Melle Bousquet, toute gracieuse dans son interprétation, se présente admirablement en scène et donne la réplique à l'inimitable M. Guérin, qui eût dû faire du théâtre sa véritable vocation et dont nous avons fait si souvent l'éloge. M. Emmanuel Poinot porte parfaitement l'écharpe de commissaire et avait l'autorité du quart d'œil. Quant à Marcel Vallet, son aplomb fut fort goûté. Dans la partie concert, MM. Poinot, les frères Simoni et MM. Abello et Petitot nous firent passer un délicieux moment. Cette soirée inaugurale a remporté un succès justifié.

Les artistes que nous félicitons tous de grand cœur ont prouvé qu'ils avaient le sentiment du beau et du réel et qu'ils sont aptes à faire davantage et mieux encore.

1^{er} juin – Literie volée

Depuis le mois de septembre 1914, date du décès de M. Pichard, sa maison est demeurée inhabitée à Saint Côme. Dimanche dernier, Mme Baudrau, fille du défunt, qui a la garde de la propriété, remarque qu'un carreau avait été brisé à la fenêtre de la cuisine. Des malfaiteurs étaient passés par là et avaient volé un lit de plumes, un édredon, un traversin, une taie d'oreiller et quatre chaises.

8 juin - Un dément évadé

En entrant dans son écurie jeudi dès le matin, M. Le Texier éleveur aux Quatre Piliers, trouva dans un coin un homme tout nu, près de lui des lambeaux d'étoffe provenant de son pantalon et de son caleçon mis en pièces. M. Le Texier tenta d'obtenir une explication, peine perdue. Un gendarme de Houdan fut mandé qui parvint à faire parler le pauvre homme pleurant à chaudes larmes. C'est un fou, Raoul Ballon, 22 ans, évadé de l'établissement médico-pédagogique de Vitry-sur-Seine.

15 juin – Concert à Gambais

On annonce pour le dimanche 3 juillet prochain une grande matinée artistique dans la salle des fêtes de Robinson. Cette fête, organisée par des gens de goût, obtiendra certainement un succès justifié. On aura la bonne fortune d'y entendre et applaudir les mandolinistes de Sèvres, (40 exécutants) dont le président d'honneur est notre concitoyen M. Petitjean dont la notoriété artistique est bien connue.

22 juin – Translation de cendres

Jeudi dernier on ramenait à Gambais, la dépouille mortelle du jeune Marcel Clarot, tombé au champ d'honneur. A cette cérémonie funèbre où la subdivision des sapeurs-pompiers, sous le commandement de M. le lieutenant Fleury, rendait les honneurs militaires, l'assistance était nombreuse. Ce brave était le fils du docteur Gaston Clarot, qui exerça à Paris et décéda depuis un certain nombre d'années. Son aïeul paternel était aussi le docteur Clarot qui, pendant une grande partie du siècle dernier, prodigua ses soins à Gambais et aux communes voisines. Au cimetière, M. Louvet, conseiller municipal, ancien mobilisé, dans une allocution fort émue a prononcé l'adieu suprême. Nous adressons à Mme Clarot, cette mère si cruellement éprouvée, ainsi qu'à sa famille, nos biens sincères condoléances.

13 juillet - Le concert de Gambais

La fête que nous avons annoncée s'est donnée dimanche dernier dans la vaste salle du Casino de Robinson, où, bien avant l'heure prescrite, les places étaient non seulement prises, mais encore envahies. Nous devons tout d'abord rendre justice à la direction qui n'avait rien négligé pour satisfaire le public. Que grâce soient rendues à M. Petitjean, l'agriculteur bien connu, qui aussi imbu d'idées artistiques, a su amener chez nous *La Napolitaine*, de Sèvres, mandolinistes dont il est le président d'honneur.

Pour préluder à la fête, M. Georges Poinot, sortant de son genre d'écrivain, avait, pour la circonstance, composé un charmant prologue, fort bien interprété par Melle Yvonne Bousquet, cette jeune artiste nous venant de Bois Colombes, séjour de tant de célébrités théâtrales ; MM. Guérin, Mamiot, Abellot et Vallet.

Paraissent sur la scène, gentes dames, jolies demoiselles, messieurs élégants composant l'orchestre dirigé avec une véritable maestria par M. Lausdat, musicien de haute envergure. Ces dilettanti qui sont revenus à plusieurs reprises pendant le concert ont remporté le succès le plus justifié.

Dans la partie concert, nous voyons revenir, en sa belle toilette virginale, Melle Yvonne Bousquet, qui dans un récit fort palpitant nous dit avec sentiment *Un drame dans la roulotte*, œuvre émouvante de Paul Laurens ; les applaudissements ne lui ont pas été ménagés. Dans la partie concert MM. Simoni, René, Guérin, Abellot et Robin, dans leurs chansonnettes et monologues, comme dans les folies contemporaines ont fait florès. M. Simoni, ce jeune élève des Beaux-Arts, avait brossé un merveilleux décor nous rappelant fidèlement le carrefour où s'arrête la patache de Gambais. M. André Petitjean, fils du grand agriculteur, s'est montré aussi un véritable organisateur.

Les enfants pauvres secourus par la Caisse des Ecoles n'ont pas été oubliés. Plusieurs belles jeunes filles ont tendu la main et en cinq minutes 44 fr.45 ont été recueillis. Merci pour nos enfants !

Le soir, M. Lausdat, dont nous ne saurions trop louer le talent artistique, repartait avec sa phalange musicale sur les bords fleuris qu'arrose la Seine.

En un mot, succès complet qui honore la direction de Robinson et le personnel qui y est attaché.

27 juillet – Un bois en feu

Dimanche dernier un incendie s'est déclaré aux Quatre Piliers dans un bois appartenant à M. Thurneyssen, 8 hectares de taillis de 18 ans ont été détruits en dépit des efforts multiples des pompiers de Gambais et des gardes forestiers.

27 juillet - Enseignement pratique

Les examens de sortie à l'Ecole d'Aviculture de Gambais ont eu lieu samedi 16 juillet, ils ont été satisfaisants, mieux encore, probants. Le Jury était présidé par M. Frère, l'aviculteur bien connu, assisté de MM. Daublon, régisseur de la ferme du château de Neuville ; Gaston Fleury, aviculteur ; M. Bournérias, Directeur de l'Ecole communale, remplissait les fonctions de secrétaire. Les épreuves subies ont obtenu :

Médaille du Ministère de l'Agriculture : M. Faure.

Médaille de la Société centrale d'aviculture : M. Chéridjian.

Mmes Woltroff, Iuguelbroff, Fiard, Melle Funod, MM. Allard, Barré, Becquet, Chéridjian, Faivre, Fourment, Guignard, Morel, Péronneau, Penguet, Weiss reçoivent le diplôme de sortie.

Nous joignons nos félicitations à celles des membres du Jury.

La dernière session de l'année s'est ouverte mercredi dernier, elle durera soixante-dix jours. M. le professeur Simon continuera son enseignement.

3 août – Bicyclette volée

Charretier à la ferme d'Olivet, M. Gaston Langronne avait déposé sa bicyclette dans une remise de l'exploitation agricole. Au cours de la nuit du 25 au 26 juillet, la bicyclette a été soustraite.

24 août – La Villa Landru

Décidément Landru fut un locataire bien désagréable pour son propriétaire. Non seulement le souvenir des incinérations demeure attaché à la villa de Gambais, mais cette maison, neuve et riante, a été mise en piteux état. Depuis que Landru a été arrêté, l'immeuble est demeuré à la disposition de la justice. M. Tric s'est vu dans l'impossibilité d'en tirer parti. De plus, des touristes sans pitié sont venus, à qui mieux mieux, piller la maison pour emporter un souvenir. Comme il n'y a pas de gardien, chacun entre, visite et dégrade ; il n'y a plus de vitres, les portes ont été dépouillées de leurs serrures, les marbres de cheminées cassés, etc. Le propriétaire au cours d'une visite qu'il fit il y a quinze jours à sa maison désormais célèbre, pria le charbon de barricader la maison. Deux jours plus tard, des automobilistes brisant les chaînes de fermeture pénétraient de nouveau. M. Tric demande qu'on lui rende sa villa. N'a-t-il pas raison ?

31 août – On vole chez Landru

Nous indiquions mercredi l'état lamentable dans lequel se trouvait la villa Landru à Gambais, villa que la police garde à sa disposition. Le 18 août une auto venant de Berchères-sur-Vesgre amena dix personnes en...pèlerinage chez Landru. La maison était close et barricadée. Les touristes firent une brèche dans le mur et pénétrèrent quand même.

31 août – Départ

Après de longues hésitations, M. et Mme Sadi Pety ont définitivement quitté Gambais, où chaque année ils venaient passer l'été, y prendre un repos bien gagné. Chacun regrettera la décision qu'ont prise ces aimables artistes, où chez nous ils avaient su s'attirer l'estime et la sympathie de tous. M. Sadi Pety qui, on le sait, est un inimitable comédien, va ouvrir ses cours pour la préparation aux examens du Conservatoire. Déjà un grand nombre de candidats des deux sexes se sont faits inscrire pour profiter de son enseignement théâtral si apprécié ; Mme Sadi Pety l'aidera dans son œuvre.

A l'excellente tragédienne et au professeur émérite, regrettant leur départ, nous envoyons nos meilleurs souhaits et les vœux les plus ardents pour leurs succès futurs.

12 octobre – Vol de trois dindes

De bon matin samedi, M. Paly, aviculteur au moulin d'Olivet à Gambais, lâcha son troupeau de treize dindes dans le champ attenant à son habitation. Le soir, à la rentrée, trois dindes manquaient ; leurs têtes furent retrouvées sanglantes dans le bois voisin.

12 octobre – 1796 francs volés

Un ouvrier agricole, Louis Guessurel, qui faisait partie de l'équipe d'une batteuse travaillant à Gambais, rentra se coucher jeudi soir en compagnie de son camarade Martin, avec lequel il avait passé la soirée chez un marchand de vin. Le lendemain matin, Martin avait disparu ainsi que le portefeuille dans lequel

Gouessurel avait placé ses économies : 1796 fr. Celui-ci se mit aussitôt à la recherche de Martin, il ne put que découvrir sa trace à Garancières, puis à Montfort l'Amaury. Là, Martin avait fait emplette d'une montre, d'une valise, d'un complet et d'un chapeau, puis il était parti en direction d'Evreux. Il n'a pu être rejoint.

30 novembre – Cambriolage

Un journalier de Gambais, Léon Savary, âgé de 57 ans, a loué à Guignonville une petite maison en assez mauvais état dans laquelle il vient passer le dimanche. En arrivant en semaine, il constata que la porte de son logement avait été ouverte. Un billet de 100 fr., un autre de 50 placé sur une solive avaient disparu ainsi que 30 fr., un fusil à piston et un pantalon de velours à côtes.

1922

17 janvier – Enseignement primaire

Melle Bournérias, précédemment à l'école des garçons de Gambais, a été nommée à la date du 1^{er} janvier, institutrice adjointe à Gambais (école de filles) poste vacant.

13 février – Vol de bois

Plusieurs propriétaires de Gambais fatigués de voir les déprédations exercées dans les bois qu'ils possèdent, où de jeunes arbres sont coupés ou arrachés, où des dégâts constants sont commis, ont porté plainte à la gendarmerie de Houdan, réclamant une enquête qui fera certainement connaître les auteurs de ces méfaits.

19 avril – Nécrologie

Mardi dernier ont eu lieu à Gambais les obsèques de M. Léon Galopin, membre de l'Union des Combattants et Mobilisés de la dernière guerre, enlevé prématurément à l'affection des siens et de ses amis. Le char funèbre dont les cordons étaient tenus par MM. Maurice Carroué, Maurice Neuveu, Léon Burel et Breton, disparaissait sous l'amoncellement des fleurs apportées de toutes parts. L'Avenir Sportif était aussi grandement représenté aux funérailles de ce brave. Au cimetière, M. Rondger, dans un éloquent discours a retracé les faits glorieux de Léon Galopin, dont il y a quelques années nous avons fait paraître les ordres du jour plus élogieux les uns que les autres ; puis a évoqué les vertus civiques et privées du trop tôt disparu. Nous adressons à Mme Léon Galopin ainsi qu'à cette famille vraiment éprouvée depuis quelques temps, nos sincères condoléances.

26 avril – Clapier visité

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont volé à Gambais, hameau de Saint-Côme, chez Mme Vve Veillé âgée de 75 ans, les six lapins que contenaient son clapier.

10 mai – Les vols continuent

A nouveau au hameau de Saint Côme, six lapins ont été volés au cours de la nuit du 29 au 30 avril au domicile de M. Russel.

24 mai – Mariage

On annonce le prochain mariage de M. Octave Fleury, le fils du sympathique conseiller municipal, lieutenant de la subdivision des sapeurs-pompiers de Gambais, Officier du Mérite agricole, avec Melle Hélène Guichard, la gracieuse fille de l'entrepreneur. Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

24 mai – Le Monument

Le monument érigé à la mémoire des enfants de Gambais, morts pour la France, œuvre de l'architecte Gauthier, sera inauguré au mois de juin. Il est question qu'une haute personnalité présidera à cette cérémonie patriotique et du souvenir.

14 juin – Inauguration du Monument aux morts de Gambais

La municipalité de Gambais a fait ériger deux monuments. Le premier, le monument de la Victoire, œuvre de M. Gauthier, l'architecte bien connu de Houdan, de dresse à l'angle des routes de Houdan et des Quatre Piliers ; il est constitué par une pyramide tronquée entourée d'un mur orné de quatre obus ; une pièce d'artillerie allemande de 7 mètres de long a été placée au pied du monument.

Le deuxième, le monument aux morts, a été édifié dans le cimetière communal.

Ces deux monuments seront inaugurés dimanche prochain, 18 juin, par M. Henry Roger, sous-préfet de l'arrondissement de Mantes, assisté de MM. Perinard et Cornudet, députés de Seine-et-Oise, de M. le Marquis de Labriffe, conseiller général, de MM. Chapellier et Parceau, conseillers d'arrondissement, de la municipalité de Gambais et des délégations des communes voisines.

A 15 heures, réception à la mairie, formation du cortège comprenant les sapeurs-pompiers, la fanfare d'Orgerus, les autorités, les enfants des écoles, etc.

Le cortège se rendra au monument de la Victoire : discours, chants par les enfants des écoles, musique ; puis, au monument élevé au cimetière. Il reviendra ensuite à la mairie où un vin d'honneur sera offert aux invités.

14 juin – Cycliste maladroit

Dimanche dernier, M. et Mme Poisson, en compagnie de leurs amis Doisneau et de Mme Fromenteau, se promenaient sur la route des Quatre Piliers à Gambais, marchant sur le bas-côté de la route à droite.

Trois cyclistes venaient en sens inverse, sur l'autre bas-côté de la route qu'une chaussée pavée de 7 mètres sépare de celui que suivaient les promeneurs. En arrivant à leur hauteur, un cycliste se détacha, traversa la route et vint culbuter Mme Poisson. Celle-ci a été assez grièvement blessée. Le cycliste maladroit qui est âgé de 27 ans, habite la Queue-les-Yvelines et se nomme Paul Sicard.

14 juin -Retour de cendres

Samedi dernier on ramenait à Gambais les restes des jeunes Anatole Lelièvre et Raymond Breton, Morts pour la France. Une foule considérable assistait à cette cérémonie patriotique. Au cimetière, M. Brochard a pris la parole au nom de l'Avenir Sportif dont les Soldats morts étaient membres, l'allocution fut émouvante. Puis le lieutenant Viget président de la Société des Anciens Combattants et Mobilisés de Gambais, en déposant une gerbe a exprimé les regrets de la Société et présenté les condoléances respectueuses aux familles éprouvées ; condoléances auxquelles nous nous joignons sincèrement.

21 juin -Inauguration du Monument aux morts

C'était une jolie manifestation patriotique que celle de l'inauguration du monument élevé à Gambais à la mémoire de ses enfants morts pour la France.

A deux heures, M. Roger, sous-préfet de Mantes, arrivait à la mairie où il était reçu par MM. Auché, maire ; Andrieux, adjoint, et les membres du Conseil municipal. Les paroles de bienvenue prononcées, on se rendit au monument où, sur le côté, une estrade était dressée. Y prirent place : MM. Cornudet et Périnard, députés ; M. le marquis de Labriffe, conseiller général ; MM. Parceau et Chapellier, conseillers d'arrondissement, et les membres de l'assemblée communale.

Dans un magnifique discours, M. Auché, maire, après avoir salué le sous-préfet, les invités et les assistants, rappela la valeur de nos soldats et glorifia les enfants de la commune morts pour la France. Aussitôt après, le lieutenant Fleury fit l'appel de cette belle jeunesse morte pour la patrie, auquel le pompier Flèche répondit : « mort pour la France ».

De magnifiques discours furent prononcés par M. le lieutenant Viget, MM. Chapellier, Parceau, de Labriffe, Périnard, Cornudet, et finalement par M. le sous-préfet ; ces belles paroles conviaient à l'amour de la France et de la patrie.

La série des discours terminée, M. le sous-préfet remit la médaille militaire au pompier Flèche, dont nous avons reproduits en son temps les beaux ordres du jour.

Les autorités, les enfants des écoles, les invités au milieu d'une haie formée par les sapeurs-pompiers, l'Avenir Sportif, l'Union des Anciens Combattants et Mobilisés de Gambais, précédés de la musique d'Orgerus, sous la direction autorisée de M. Robert, se sont rendus au cimetière où des fleurs ont été déposées sur le monument funéraire.

Cette manifestation du souvenir et de la gloire restera dans la mémoire des familles et de ceux qui y ont assisté.

Pierre PHILEAS

19 juillet -Gymnastique et tir

Vendredi dernier 14 juillet ont eu lieu à Gambais, les deux cérémonies que nous avons annoncées, lesquelles étaient présidées par M. le Marquis de Labriffe, conseiller général, assisté de MM. Auché, maire ; Brochard, président, et des membres de l'A.S. de Gambais.

La première comprenait la distribution des récompenses du tir organisé par cette Société pour l'exercice 1921-22. Dans le grand salon de la maison Douin, où les prix étaient distribués, M. Brochard, dans une charmante improvisation, a fait l'historique de la Société et a remercié le Conseiller général d'avoir bien voulu accepter la présidence. A son tour, le Conseiller général, dans un fort beau discours, a défini l'utilité du tir, les saines notions qu'on peut en tirer et manifesté le désir que cet enseignement, si utile à tous, fut propagé dans les campagnes.

Les récompenses étaient de toute beauté. A 5 heures, la cérémonie prenait fin et chacun emportait le meilleur souvenir de cette manifestation patriotique.

A six heures, au milieu d'une foule compacte, les gymnastes, sous le commandement de M. A. Vigoureux, fort allègrement apparaissaient sur la place de la Mairie. Chacun se plaisait à admirer la tenue, la prestance, la discipline de ceux qui venaient rénover, à Gambais, le concours de Chartres qui laissera une belle page au livre d'or de l'A.S.G.

Exercices, marche, manœuvres exécutés avec souplesse, adresse et agilité, soulevaient l'enthousiasme de la foule qui croissait à chaque moment. Nous ne saurions trop féliciter M. Vigoureux, le jeune moniteur-chef, qui a su inculquer à ses sociétaires l'esprit de travail, d'étude et de bonne camaraderie. Au sortir de cette fête, MM. Brochard et A. Vigoureux étaient fort entourés.

19 juillet -Nécrologie

Une des familles les plus honorables de Gambais vient d'être cruellement éprouvée. Le jeune Marcel Lavenant est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, emporté par une méningo-encéphalite, à l'âge de 17 ans. Ce jeune homme à qui un bel avenir semblait être réservé était le fils de M. Constant Lavenant, décédé en 1910, laissant dans le monde agricole comme parmi nos concitoyens, les meilleurs souvenirs.

Il était le neveu de M. Auché, maire et de M. Robert, l'un des doyens du conseil municipal.

Nous adressons à Mme Lavenant, sa mère, ainsi qu'à cette famille si cruellement éprouvée depuis quelques temps, nos sincères condoléances.

6 septembre – Récompense justifiée

Après 35 ans de bons et loyaux services dans l'enseignement, Mme Bournérias, directrice de l'école des filles de Gambais, prend sa retraite. Repos bien gagné.

Pendant quelques vingt ans, l'honorable institutrice exerça chez nous, où sa manière d'instruire les enfants, son caractère doux et énergique ont su lui attirer l'estime de la population et la considération des familles. Le départ de Mme Bournérias sera fort regretté et le corps enseignant fait une réelle perte par suite de cette retraite.

Les mérites de cette femme de cœur ne devaient pas être ignorés rue de Grenelle, et ces jours derniers, le grand maître de l'Université lui décernait les palmes académiques, récompense tardive mais justifiée.

Le ruban violet n'aura jamais été mieux placé que sur la poitrine de cette femme de cœur et d'esprit, et mère dans toute l'acception du mot.

Nous joignons nos félicitations aux nombreuses que Mme Bournérias a déjà reçues.

13 septembre -Enseignement primaire

Melle Gombert a été nommée institutrice adjointe à Gambais (filles) en remplacement de Melle Bournérias en congé.

25 octobre – Avis

Le service automobile assuré par M. Fried entre Garancières-gare et Gambais est interrompu jusqu'au printemps prochain. Une annonce en fixera la reprise.

27 décembre -Dans le train

Jeudi dernier, Mme Hug, habitant au hameau des Bruyères, commune de Gambais, a été victime d'un vol dans le train. Revenant de Paris, elle avait déposé dans le filet un carton rempli de vêtements. A Montfort-l'Amaury, elle s'absenta et comme elle descendait quelques stations plus loin, elle ne reprit pas sa place. Elle s'aperçut, vers la gare d'arrivée, qu'elle avait oublié son carton dans le compartiment et signala le fait au chef de gare ; le carton fut retrouvé, soulagé de son contenu. L'enquête fit découvrir le voleur, ou plutôt les voleuses : c'étaient Mmes Blin, Vigny et Bretagne qui se trouvaient dans le même compartiment que Mme Hug. Elles ont avoué. Mme Hug n'a pas porté plainte.

10 janvier - Vol de bicyclette

En sortant de chez M. Dutelsan, buraliste à Houdan, M. Paul Gèrèse, cultivateur à Saint Côme s'est aperçu qu'on lui avait soustrait sa bicyclette valant environ 300 francs, qu'il avait posée contre le mur un quart d'heure auparavant. Il a porté plainte contre l'auteur inconnu de ce vol.

24 janvier – Vols dans les trains

Le 12 décembre dernier, Mme Hughes de Gambais, revenait de Paris ; à Garancières, elle descendit de wagon oubliant dans le filet à bagages un carton qui contenait un manteau sur lequel une broche était épinglée. Dès qu'elle eut constaté son étourderie, elle revint à la gare ; on fit des recherches, le carton fut retrouvé à Tacoignières, mais il était vide.

La gendarmerie de Houdan ouvrit une enquête et retrouva les objets volés chez Mmes Bretagne et Blin, de Boisssets, qui avaient voyagé dans le même compartiment que Mme Hughes. C'était paraît-il, une plaisanterie ! Le goût en a paru douteux au tribunal de Mantes qui, pour en éviter le retour, a condamné chacune des deux femmes à un mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

18 avril – Sapeurs-pompiers

Par décret du 10 mars 1923 paru au Journal officiel du 14 avril 1923, M. Gaston Fleury a été nommé lieutenant à la subdivision de sapeurs-pompiers de Gambais.

27 juin – La colère mauvaise conseillère

Injurié par M. Juelle, journalier, M. Huan Léonard, de Gambais, l'avait giflé. M. Huan a été condamné à 48h. de prison à la dernière audience du tribunal correctionnel.

4 juillet – UNC de Gambais

L'Union nationale des Combattants de Gambais a donné dimanche dernier, à la salle Tabarin, un magnifique concert ; chacun a tenu à répondre à l'invitation de ces utiles groupements. Bien avant l'heure la salle était comble et même on dût refuser du monde.

Prête-moi ta femme, cette pièce spirituelle de Maurice Desvallières a été fort bien interprétée par Mlle Guillory, dont la tenue en scène était la plus gracieuse ; Mlle Noël fut une révélation pour tous, et Mlle Gégard nous a ravis par une diction impeccable ; M. Guérin dont l'éloge n'est plus à faire, a toujours le même entrain, il s'est surpassé dans le rôle de Rastaboul ; M. Maurice Carroué est toujours plein de naturel dans ses répliques, ainsi que M. Octave Fleury qui nous a charmé par sa verve ; MM. Viget et Bourguine dont les rôles eussent pu être plus importants complétaient admirablement la troupe.

La partie concert fut des plus intéressantes. Nous y retrouvons les désopilants Maurice Carroué, Guérin et Bourguine, puis une excellente recrue pour nos concerts à venir en la personne de M. Petitot fort applaudi ainsi que M. Viget avec sa belle voix de basse. Notre surprise fut complétée par l'audition de Mlle Douin, dans l'Alleluia d'amour fort bien chanté, et quant à Mlle Noël ses monologues pleins de finesse et de sentiment furent très goûtés. L'orchestre était brillant, MM. Pasquier, Bonni et Lagut avaient aimablement prêté leur concours.

Le président de l'Union, M. Vaux, et les membres du bureau ont été bien récompensés de leurs efforts. De gracieuses artistes firent une quête au profit de la caisse des écoles, très fructueuse.

Plein succès pour cette matinée où l'art et le plaisir ont su se rencontrer sur le chemin de la solidarité.

L'œil en coulisses

11 juillet – Avenir Sportif

Samedi prochain, jour de la fête nationale, à 15h. dans le grand salon de la maison Breteau, sous la présidence de M. le Marquis de Labriffe assisté de M. Auché, maire, de MM. les conseillers municipaux, de M. Brochard, président et des membres du bureau de la Société, l'Avenir Sportif de Gambais procédera à la distribution de ses récompenses annuelles. Nous ne saurions trop engager nos concitoyens à assister à cette cérémonie pour y applaudir les lauréats et témoigner leur satisfaction aux dévoués administrateurs de cette Société si utile à tous les points de vue et appelée par la suite à rendre les services les plus appréciables.

25 juillet – Fête nationale

Le 14 juillet avaient lieu à Gambais deux importantes cérémonies ; la première dans la grande salle de la maison Breteau pour la remise des récompenses de l'Avenir Sportif. Elle était présidée par le marquis de Labriffe, conseiller général, assisté du président de la Société, des conseillers municipaux et des membres du bureau ; les récompenses furent belles et nombreuses et les lauréats fort heureux de les recevoir.

Légion d'honneur

La seconde fut plus émouvante et eut lieu sur la place de la mairie, M. le marquis de Labriffe, conseiller général et chef de bataillon honoraire, la présidait également. Il s'agissait de remettre la croix de la Légion d'honneur à un jeune lieutenant de complément, Gabriel Viget qui, parti caporal au début de la guerre, gagna tous ses grades sur le champ de bataille ; nous ne parlerons pas de ses nombreux ordres du jour publiés en leur temps, on se souvient encore de celui relatant sa superbe conduite lorsqu'avec une poignée de poilus et armé d'un seul revolver, il sauva les mitrailleuses de sa compagnie. Devant les pompiers, l'Union des Combattants, l'Avenir Sportif, drapeaux déployés, après avoir fait ouvrir le ban, le marquis de Labriffe très ému a rappelé l'enfance, la jeunesse, le service militaire et la conduite héroïque de Gabriel Viget, puis lui fit remise de la récompense suprême. M. Vaux, président de l'Union des Combattants et successeur de Gabriel Viget, après avoir adressé quelques paroles aimables à son prédécesseur au nom de ses camarades, s'est flatté que la Société compte désormais un légionnaire de plus. Cette récompense bien méritée n'a surpris personne et fut accueillie avec la plus grande sympathie par toute la population.

15 août – Arrestation

Recherché par le juge d'instruction de Rambouillet pour filouterie d'aliments, violences et port d'arme prohibée, un ouvrier agricole, Pierre Guyader, 42 ans, a été arrêté le 5 août à Gambais où il travaille depuis quelques temps.

28 août – Attentat

Comme elle revenait de chez elle le 24 août, à 8h. du soir, par la route des Quatre Piliers, une fillette de 11 ans fut brusquement assaillie par un jeune homme de 17 ans. Celui-ci la renversa à terre, à 50m. à peine du débit Robinson. Malgré les cris de sa victime, le jeune voyou assouvit sur elle son odieuse passion et s'enfuit. Les cris de la petite fille attirèrent Mme Vigoureux qui la trouva en pleurs. Elle la reconduisit immédiatement chez elle. L'agresseur, que la fillette avait cru reconnaître, un nommé Richard Raymond, nia le lendemain quand on l'interrogea. Mais le 26 août, pressé de question, il entra dans la voie des aveux les plus complets. Il a été arrêté et transféré à Mantes. Le Dr Delattre qui a examiné la victime n'a découvert aucune trace de violence.

1924

16 janvier – L'électricité à Gambais

M. Thurneyssen, propriétaire à Gambais, a adressé à la municipalité de Gambais la proposition suivante :

Gambais, le 7 janvier 1924

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux,

La commune de Gambais étant appelée à augmenter d'une somme de 60 à 75000 fr. sa participation à la souscription des actions de la Société coopérative d'électricité qui reste à sa charge, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition suivante :

1° La commune de Gambais me céderait le chemin qui traverse ma propriété et se perd à la limite de la forêt de l'Etat, moyennant une somme calculée sur le taux de 20000 francs l'hectare.

2° Je m'engage à augmenter ma souscription d'une nouvelle somme égale au prix du chemin, étant bien entendu que ces actions resteraient ma propriété.

Cette double opération procurerait une somme d'au moins 40000 fr. à la commune dont la moitié lui rapporterait des intérêts. Cela éviterait de procéder à un emprunt communal qui devrait sans doute être gagé par de nouveaux centimes additionnels, dont la charge retomberait sur tous les habitants déjà suffisamment imposés.

J'espère que vous voudrez bien prendre en considération cette proposition qui me paraît de nature à donner satisfaction aux intérêts de tous.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Alb. THURNEYSSSEN

19 mars – Le feu

Un incendie dont les causes sont inconnues a détruit vendredi soir une grange à fourrage appartenant à M. le Marquis de Labriffe et située au Moulin d'Olivet. Le bâtiment estimé à 4000 francs a été détruit entièrement. La récolte qu'il contenait a été brûlée complètement.

26 mars – La bicyclette volée est retrouvée

Alors qu'ils tentaient de vendre pour 50 francs une bicyclette volée, deux ouvriers agricoles, Maurice Simmonet, 31 ans, et Jean Gavignon, 28 ans, furent arrêtés à Gambais le 17 mars dernier. Ils avaient dérobé cette bicyclette la veille à M. Isidore Leprévost qui avait eu le malheur de la laisser devant sa porte. Celui-ci est rentré en possession de sa machine.

[Les voleurs furent condamnés à 6 mois de prison.]

9 juillet – La villa de Landru n'a pas trouvé d'acquéreur !

Samedi, la villa de Gambais, désormais célèbre par les tristes exploits de Landru, était mise en adjudication en l'étude de Maître Charrier, notaire à Melun. M. Tric, le propriétaire, était présent. Nul acquéreur ne s'est présenté. A 15h., le premier clerc d'étude de maître Charrier demandait aux quelques curieux qui étaient présents :

-Y-a-t'il parmi vous, Messieurs, un acquéreur pour la villa de Gambais ?

Silence.

-Dans ces conditions, dit-il, l'adjudication n'aura pas lieu.

M. Tric avait l'air quelque peu décontenancé. Comme on lui demandait s'il avait l'intention de remettre sa villa en adjudication, il s'est contenté de répondre par un geste évasif.

3 septembre – A coups de fouet

Le 25 août, Aimé Desrues, 19 ans, charretier, détélaît ses chevaux devant le débit Maudemain à Gambais, quand un homme inconnu de lui s'approcha, lui prit son fouet et l'en frappa à plusieurs reprises, l'injuriant grossièrement. Interrogé, cet homme, Paul Poisson, 48 ans, a déclaré que chaque soir, le jeune Desrues détélaît ses chevaux devant sa porte, obstruant ainsi l'entrée de sa maison. Il prétend n'avoir frappé le charretier qu'après lui avoir demandé à plusieurs reprises de s'éloigner ; Desrues lui aurait répondu par des injures.

10 septembre – Tamponné !

Dans la soirée du 28 août, M. Vallet, mécanicien, revenait de la gare de Garancières et rentrait à Gambais en suivant le côté droit de la route. Peu avant d'arriver à son domicile, il fut renversé par une automobile. Relevé avec une fracture double, il fut transporté chez lui par le conducteur de l'auto.

8 octobre – Convocation d'assemblée générale extraordinaire

MM. les actionnaires de la société anonyme « Les Porcheries de Gambais » sont convoqués en assemblée générale extraordinaires pour le 15 octobre à 14h. à Paris, 8 rue Drouot.

Ordre du jour :

-questions diverses.

-décisions à prendre par les actionnaires à la suite du rapport du conseil d'administration.

L'administrateur délégué.

Signé : L. Maintier

1925

1^{er} avril – Mauvaise fin de soirée

A la sortie du café, à Gambais, René David, 20 ans, avait porté des coups à son camarade Leclerc, dans la soirée du 1^{er} mars ; David a été condamné à 16 francs d'amende pour ces faits.

8 avril – Les étrangers en France

Au cours d'une discussion mardi dernier, le Polonais Jean Oljinski a frappé et blessé à Gambais, M. Lecoq, cultivateur, qui a déposé plainte.

15 avril – Les suites d'une discussion

Comme il sortait du débit de vins Drouin, à Gambais, dans la soirée du 1^{er} mars, M. Leclerc, charretier, fut assailli par deux ouvriers agricoles, André Ravenet, 18 ans, et René David, 44 ans, qui le frappèrent violemment et le blessèrent au visage. Ravenet et David prétendent avoir été provoqués et avoir seulement riposté.

6 mai – Elections municipales

Inscrits 286. Votants : 230.

MM. le Marquis de Labriffe, conseiller général, 144 ; Olivier Jules, conseiller sortant, 143 ; Robert Armand, conseiller sortant, 141 ; Andrieu Narcisse, adjoint, 136 ; Fleury Gaston, conseiller sortant, 130 ; Bault Arthur, 117 ; Viget Gabriel, 117 ; 5 ballotages : MM. Lemaître Henri, conseiller sortant, 111 ; Lalande Paul, 111 ; Louvet Maurice, conseiller sortant, 108 ; Champagne Eugène, 95 ; Frère Léon, 92.

20 mai – Elections des maires

M. Andrieu Narcisse, adjoint sortant, a été élu maire par 8 voix contre 4 à M. Henri Lemaître ; M. Olivier Jules, adjoint, par 8 voix contre 4 à M. Louvet.

24 juin – Receveur-buraliste

M. Douin a été nommé receveur-buraliste de 2^{ème} classe à Gambais à titre temporaire.

29 juillet – Sapeurs-pompiers

La médaille d'honneur et le diplôme d'honneur des sapeurs-pompiers ont été attribués à MM. Champagne Gaston, sapeur, et Schmit Paul, caporal, à Gambais. Nos félicitations.

7 octobre – Incident de chasse

Rencontré par le garde Berthommier, M. Brochard, de Gambais, fut invité à montrer son permis. Une discussion suivit. Le garde affirme avoir été frappé, ce que nie le chasseur.

28 octobre – Après le bal

Le 16 septembre, au bal de Gambais, plusieurs jeunes gens se prirent de querelle. A la sortie, trois d'entre eux, Marcel L..., André R... et Maurice C... attendirent les frères Dubocq, plus jeunes qu'eux. Et lorsque ceux-ci passèrent à proximité, ils se précipitèrent sur les deux jeunes gens dont l'un put s'échapper. L'autre aurait été certainement assez grièvement blessé sans l'arrivée d'un passant. Les trois agresseurs ont été condamnés, jeudi, par le tribunal de mantes, à 100 francs d'amende chacun.

11 novembre – Scène de chasse

M. Painlevé est venu témoigner jeudi à la barre du tribunal de Mantes. M. Painlevé, comme on pourrait le croire, n'est pas le Président du Conseil, mais bien un modeste chasseur de Gambais qui, d'ailleurs, est venu dire qu'il n'avait rien vu...d'une scène qui se produisit entre M. André Brochard et un garde. M. Brochard, interpellé par ce garde, lui aurait donné un coup de pied paré avec la main. M. Brochard a été condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

11 novembre – Le faisan revient cher !

Le 6 septembre dernier, M. Léon Fromont, ébéniste à Paris, était surpris à Gambais par un garde, alors qu'il chassait le faisan, ce qui n'était pas encore permis. Jeudi dernier, à l'audience correctionnelle, le tribunal de Mantes lui a infligé une amende de 100 francs et a prononcé la confiscation du fusil sous une astreinte de 700 fr., valeur indiquée bénévolement par M. Fromont sur une question de M. le Procureur. Il ne se doutait guère de l'utilité de ce renseignement !

1926

13 octobre – UNC

La section des Anciens Combattants de Gambais organise pour le 24 octobre un Grand Concert, à 14h30, salle Ballu, direction M. Lorneg (déjà si connu et apprécié du public), et le soir, Grand Bal, à 21h., direction P. Streng.

3 novembre – Vol de ronce artificielle

Dans un terrain situé à proximité du château de Neuville, M. Louis Allard, entrepreneur de clôtures, avait déposé des bobines de ronces artificielles. Au cours de la nuit du 27 au 28 octobre, 8 bobines lui ont été soustraites.

10 novembre – Un fait regrettable

Il y avait récemment à Gambais une inhumation civile. Une excellente femme, mère de 9 enfants, était décédée. Voyant le matin même que la fosse n'était pas terminée, un des fils en avertit le maire. Celui-ci promit d'intervenir. Il le fit si bien qu'à 3h. de l'après-midi, quand le cortège arriva, les choses étaient dans le même état. Est-il besoin d'ajouter la réprobation qu'a soulevée l'attitude du magistrat municipal ?

1927

19 janvier – La vérité apparaît

Mme Guillet, du Boulay, hameau de Gambais, devait 4 francs à son charcutier, M. Germond de Bazainville. A la fin du mois de novembre, en faisant sa tournée, le charcutier frappa à sa porte ; au travers de la fenêtre, il vit sa débitrice se cacher derrière le lit, le lui fit remarquer. Mme Guillet ouvrit, lança ses 4 francs, en l'invitant à ne plus la faire... Depuis, elle se ravisa, se plaignit au Parquet de Pontoise que le charcutier avait forcé sa porte. Elle tenta en vain de trouver dans le voisinage des témoins complaisants, l'enquête fit connaître la vérité sur cette petite affaire.

16 février – Un voleur surpris

Un journalier, Léonard Huan, de Gambais, a été pincé par un cultivateur au moment où il venait de dérober 25 kg. de pommes de terre au Moulin d'Olivet.

22 juin – Le drame de Gambais

Au hameau de Saint Côme habitait depuis peu un employé des PTT d'Argenteuil, Alphonse Poirette, 36 ans, sa femme et ses deux enfants. Dans la même maison logeait le propriétaire, M. Maurice Martin, 30 ans, qui, blessé de guerre, avait quitté son métier de chauffeur de taxi à Paris, pour venir faire de l'aviculture à Saint Côme. Samedi vers 23h., une discussion s'éleva entre les deux hommes, des mots on en vint aux coups. M. Martin craignant d'être le plus faible sortit un revolver qu'il portait sur lui et tira 6 coups sur son locataire qui s'affaissa, mort, ayant reçu 3 balles dans la tête et 3 dans la poitrine. Le meurtrier a été arrêté sans résistance par la gendarmerie de Houdan. Le parquet de Pontoise, prévenu, s'est rendu dimanche sur place pour reconstituer le crime.

27 juillet – Accident

Dimanche vers 17h., une auto conduite par Mme Morel, comptable Boulevard Magenta à Paris, a culbuté à Gambais, M. François Vincent, journalier, qui, très grièvement blessé a été conduit à l'hôpital de Houdan. M. Vincent est marié et père et de deux enfants.

5 octobre – Neurasthénique, une cultivatrice se pend

Mme Flé, de Gambais, avait fréquemment des crises de neurasthénie au cours desquelles elle songeait à se détruire ; une fois déjà elle avait été tirée à temps d'un puits. Depuis huit jours, elle était devenue plus sombre que jamais, fuyant ses voisins, n'adressant plus la parole à qui que ce fût.

Vendredi matin, elle se leva de bonne heure pour soigner ses bêtes comme à l'habitude. Une demi-heure plus tard son mari, se levant à son tour, était surpris de ne pas l'entendre aller et venir. Il se mit à sa recherche ; la malheureuse s'était pendue à une poutre de la grange, montant à une échelle pour atteindre la hauteur de la poutre. En dépit des soins qui lui furent prodigués elle ne put être rappelée à la vie. Elle était âgée de 48 ans.

26 octobre – Un désespéré se pend

Depuis que sa femme s'était pendue, il y a une quinzaine de jours, M. Albert Flé, cultivateur au Boulay, se livrait à la boisson, manifestant chaque jour l'intention de se détruire. Dimanche soir, son domestique, Emile Day, l'appela vainement. Il trouva le cultivateur pendu dans son étable avec une guide de charrue. La mort avait fait son œuvre ; Albert Flé était âgé de 47 ans. Il était originaire du Boulay même.

2 novembre– Le Marquis de Labriffe blessé dans un accident d'auto
Revenant de Versailles, le marquis de Labriffe, conseiller général du canton de Houdan, regagnait son château de Gambais, lorsque, après avoir traversé le village de Bois d'Arcy, son automobile, que pilotait le chauffeur Legrand, versa dans le fossé par suite d'un dérapage. Le chauffeur n'eut aucun mal, mais le marquis fut blessé à la tête. Des témoins de l'accident le relevèrent et, en hâte, le conduisirent à l'infirmerie de l'École militaire de Saint-Cyr, où il reçut des soins. Il fut ensuite transporté à la clinique du docteur Besnard, à Versailles. L'état du marquis, qui est âgé de soixante-quinze ans, ne paraît pas inquiétant.

9 novembre- Suicide

Au retour des champs, samedi, à l'heure du déjeuner, la domestique de M. Lahaye, cultivateur à Recoïn, hameau de Gambais, s'étonna de ne pas trouver son patron. Elle le découvrit pendu dans le grenier à grains. Le corps était encore chaud ; elle pratiqua, mais sans succès, la respiration artificielle. M. Lahaye était âgé de 65 ans. Jamais il n'avait manifesté l'intention de se détruire.

9 novembre – Le chemineau

Un ouvrier agricole, Ernest David, originaire de Villiers-le-Mahieu, âgé de 48 ans, avait été employé à l'entreprise de battages Guilbert à Houdan. Le 3 novembre il fut congédié, fit légaliser la signature de son certificat de travail et s'en fut. Sur son chemin, il trouva le lavoir de Perdreaux, à Gambais, et se mit en devoir de savonner son linge. Déjà il avait lavé ses espadrilles, une chemise, il en commençait une autre quand un faux mouvement ou un étourdissement le fit tomber dans le lavoir.

Au début de l'après-midi, M. Gilbert Ollivier, qui se rendait à la chasse, vit un ballot ouvert près du lavoir dans lequel se trouvait le cadavre de l'ouvrier agricole. Le docteur Delattre, appelé, n'a pu que constater le décès.

23 novembre – Fin de conversation

Entrant mardi au café Ballu, à Gambais, M. Camille Guillet, journalier au Boulay, y rencontra le cantonnier Pépineau, mutilé de guerre. Une conversation ou plutôt une discussion s'engagea. Les deux hommes sortirent et Guillet eut la jambe cassée ; c'est, dit-il, par un coup de pied donné par Pépineau. C'est, répond celui-ci, en tombant que Guillet s'est cassé la jambe. Guillet est à l'hôpital. La justice éclaircira l'affaire.

14 décembre – Vêtement volés

Au moment de faire toilette dimanche, Pierre Amelin, journalier chez M. Lecoq, à Gambais, chercha vainement son pantalon et ses chaussures. Ce pantalon en velours kaki, qui était placé dans un coffre à avoine, un porte-monnaie contenant 12 francs, une paire de souliers jaunes, une paire de bottines noires avaient disparu, sans doute volés par un ouvrier agricole, Eugène Delaunay, qui avait quitté la ferme la nuit précédente.

1928

7 mars – Mort du Marquis de Labriffe

M. le marquis de Labriffe, conseiller général de Houdan et doyen de l'assemblée départementale de Seine-et-Oise, est mort subitement samedi à Strasbourg où il était allé rendre visite à ses enfants.

Le Conseiller général de Houdan était né en 1852. A vingt ans, admissible à la fois à Polytechnique et à Saint-Cyr, il choisit cette dernière école et démissionna de l'armée en 1887, alors qu'il était capitaine d'Etat-Major d'Infanterie. En août 1888, par suite du décès de M. Delafosse, maire de Houdan et conseiller général, une élection complémentaire eut lieu. M. le marquis de Labriffe, au scrutin de ballottage fut élu par 1429 voix contre le docteur Genret. Depuis cette époque, le marquis de Labriffe fut réélu sans interruption et en 1922, il obtenait 1536 voix sans concurrent.

Pendant la guerre, le dévoué conseiller général de Houdan, avec notre regretté ami Réant, s'occupa activement des populations de la contrée, et assura leur ravitaillement en charbon ou en comestibles.

Il mena une campagne très active dans la région, tant pour la doter de services d'autobus que pour l'électrification des communes.

C'est un adversaire politique qui disparaît auquel nous tenons à rendre hommage pour sa loyauté, son affabilité et son exquise bienveillance.

Conseiller municipal de Gambais, élu le premier de la liste communale, M. de Labriffe était aussi aimé et estimé là qu'il l'était à l'assemblée départementale où il présidait la 3^e commission.

Nous prions sa famille d'accepter l'hommage de nos condoléances émues.

Les obsèques du marquis de Labriffe seront célébrées à Gambais lundi prochain 12 mars.

7 mars – Un meurtrier condamné

M. Maurice Martin a comparu devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise pour meurtre de M. Poirette, mutilé de guerre, employé des postes à Gambais. L'accusé a rappelé dans quelles circonstances il avait tiré des coups de revolver dans la direction de sa victime.

-Poirette, a-t-il expliqué, m'ayant reproché de recevoir chez moi des femmes, je lui répondis que j'étais libre de recevoir qui bon me semblait. C'est alors que Poirette s'élança sur moi, me frappa d'un coup de poing en pleine figure et me renversa, puis comme j'étais à terre, il me saisit à la gorge. Me croyant en danger, j'ai tiré plusieurs coups de feu qui atteignirent Poirette.

A la fin de son interrogatoire, Martin a exprimé des regrets sincères de son acte devant la veuve de sa victime qui fut entendue comme témoin.

Après le réquisitoire de M. Robillard, substitut du Procureur de la République et plaidoirie de Me Campana du barreau de Paris, Martin a été condamné à cinq ans de prison.

Mme Poirette demandait une somme de 300000 francs à titre de dommages-intérêts, mais la Cour n'ayant pas les éléments suffisants pour statuer sur cette demande, a renvoyé cette requête à une autre audience.

14 mars – Obsèques du Marquis de Labriffe

Les obsèques de M. le marquis de Labriffe, le regretté conseiller général du canton de Houdan, ont été célébrées lundi, à onze heures, en l'église de Gambais, au milieu d'une foule considérable attestant la sympathie dont jouissait celui qui, depuis près de 40 ans, représentait le canton de Houdan à l'assemblée départementale.

M. Connat, secrétaire général de la Préfecture de Seine-et-Oise, représentant l'administration départementale, remplaçait le préfet, M. Bonnefoy-Sibour, en congé.

Dans l'assistance : MM. Cornudet, sénateur, Reibel, député ; MM. le duc de Caraman, vice-président du Conseil général, Larnaude, Caffin, Brinon, Muret, Tiphaine, A. Benoist, Lefébure, conseillers généraux ; M. Bresseau, chef de la 1^{ère} division de la préfecture ; MM. Parceau, Chapellier et Lecoq, conseillers d'arrondissement.

A l'issue du service funèbre, l'absoute fut donnée par le chanoine Lebaut, représentant l'évêque de Versailles.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par le Maire de Gambais, un représentant de la section des Vétérans, un représentant des mines de Bessèges, un représentant de la Société des Transports en commun de la région de Paris -le marquis de Labriffe faisait partie du Conseil d'administration de ces deux groupements. Ensuite M. Chapellier parla au nom du canton. M. le duc de Caraman, remplaçant M. Amiard, président du Conseil général, malade, au nom de l'assemblée départementale ; puis M. Connat qui, rappelant son passage à la sous-préfecture de Mantes, prononça un discours particulièrement émouvant et remarqué.

16 mai – Anciens combattants de Gambais

Le dimanche 20 mai, à 15 heures, salle Tabarin, un groupe d'amateurs, sous la direction de MM. M. Carroué et R. Largillier, donnera une grande matinée récréative au profit de la caisse de secours des anciens combattants de Gambais. Pour tous, petits et grands, chants et monologues interprétés par de gracieuses et gracieux amateurs locaux dont la renommée n'est plus à faire.

On jouera ensuite « Prête-moi ta femme », comédie bouffe en 2 parties de Maurice Desvalières. Rabastoul par Guérin ; Gontran, M. Carroué ; Rissolin, O. Fleury ; Beautisan, R. Lavenant ;

Jean, M. Lemaître ; Angèle, Mme Chiffolleau ; Edith, Mlle F. Champagne ; Juliette, Mlle H. Lemaître.

Le piano sera tenu par Mlle Duval, de Houdan.

Le soir, à 21 heures, Grand bal, orchestre jazz, 5 musiciens direction Paul Streng.

13 juin – Matinée artistique

Dimanche a eu lieu la matinée organisée au profit de l'UNC section de Gambais ; elle fut en tous points parfaitement réussie. Grâce à l'impulsion donnée par son actif président, M. Louvet, la caisse de la section va se trouver considérablement accrue.

La matinée comportait une partie de chants et une pièce en deux actes de Maurice Desvalières : *Prête-moi ta femme*.

Mlles G. Daublon et Douin charmèrent nos oreilles par l'interprétation de Massenet et Mme Chambon par des chansons, ou sentimentales ou légères. Les nombreux rappels prodigués par le public marquèrent aux charmantes artistes la satisfaction ressentie.

Les chanteurs ne le cédèrent en rien à leurs camarades du beau sexe. MM. Viget et Passager, dont les voix sont si prenantes, obtinrent leur succès habituel, et la gaieté fut débordante lorsque Maurice Carroué nous « envoya » ses chansons comiques.

La partie monologue fut réservée à la jeune et aimable Mlle Lemaître, qui fit merveille.

La pièce, ah ! la pièce ! Avec un vétéran du plateau de la taille de notre Guérin « national », toujours si naturel dans son jeu, avec un comique désopilant comme Carroué, des jeunes premiers séduisants comme O. Fleury et R. Lavenant ou Lemaître, entourés de Mme Chiffolleau très fine, et des toutes délicieuses jeunes premières France, Champagne et H. Lemaître, comment vouliez-vous que ce ne fût pas un gros succès !

La pièce est trop connue pour supporter une analyse, mais elle fut accueillie comme elle méritait de l'être pour sa valeur propre et pour celle de l'interprétation vraiment homogène.

Mlle Duval, l'excellente pianiste, et le sympathique violon, M. Bonin, prêtaient également leur si dévoué concours à la fête.

Le président, M. Louvet, prononça ensuite une courte mais très bonne harangue dans laquelle il remercia les auditeurs de leur sympathie et de leur générosité jamais lassée, puis on se quitta pour se retrouver quelques heures plus tard au bal organisé également par l'UNC, à la salle si gaie de Tabarin.

L'œil en coulisse

26 septembre – Dans la plaine

Dimanche dernier, M. Louvet, charron à Gambais, étant à la chasse dans les prairies de Saint Aignan, a été atteint à l'œil d'un coup de feu. L'auteur de cet accident n'a pas été connu. Le Dr Delattre a constaté que le plomb avait pénétré dans l'œil et qu'il y avait à craindre pour l'avenir.

17 octobre – Dans le clapier

M. Lecoq, journalier à Gambais, en allant la semaine dernière donner à manger à ses lapins, a constaté qu'un malfaiteur avait fait, pendant la nuit, main basse dans le clapier sur plusieurs de ses hôtes. Il y a trois semaines, pareil vol avait déjà été commis au préjudice de M. Lecoq.

31 octobre – Il voulait mourir

M. René Mathieu, propriétaire à la ferme de Presle, a trouvé son employé, Joseph Monsire, âgé de 30 ans, pendu à un saule dans la prairie. Monsire avait laissé dans sa chambre une lettre dans laquelle il manifestait son intention de se détruire. On ne sait à quelle cause attribuer ce suicide.

19 décembre – Pour ne plus souffrir

Jeudi dernier, dans l'après-midi, Mme Thérèse Louvet, de Gambais, étonnée de n'avoir pas vu, comme à l'habitude, sa mère Mme Galas, venir chercher son déjeuner, se rendit chez elle et l'appela. Ne recevant aucune réponse, elle pénétra à l'intérieur et trouva sa mère pendue à une poutre de sa chambre. Mme Louvet appela son mari qui accourut et coupa la corde, mais il était trop tard ; la mort avait fait son œuvre. Mme Galas, âgée de 60 ans, souffrait péniblement depuis de longues années, et a ainsi mis fin à ses souffrances cruelles.

1929

2 janvier – Chez les pompiers

La déclaration de la Société Amicale des Pompiers de Gambais a été faite à la sous-préfecture de Rambouillet et insérée à l'Officiel du 28 décembre.

16 février – Concert à Gambais

Le 20 janvier, salle de M. Caille à Gambais, grande matinée organisée avec le concours de la Société Musicale d'Orgerus et de ses meilleurs artistes amateurs. Programme très chargé : parties musicales par la société, chansons, duos et monologues. Pièce militaire : *Chambre en ville*. Pièce bouffe : *Au premier de ces messieurs*.

8 mai – Elections municipales

Inscrits : 310. Votants : 257.

MM. de Labriffe : 153 ; Bault : 153 ; Viget : 149 ; Doisneau : 141 ; Largillier : 140 ; Lalandre : 137 ; Lavenant : 136 ; Fleury : 133 ; de Wissocq : 131. 3 ballotages.

15 mai – 2^{ème} tour

Votants : 248.

MM. Champagne E. : 151 ; Louvet, M. : 141 ; Lemaître, H. : 140.

22 mai – Elections des maires

M. de Labriffe a été élu maire par 9 voix sur 12 votants et M. Bault adjoint par 8 voix.

11 septembre – Rencontre

Le 4 septembre, vers 11h45, M. Schmit Paul, 28 ans, plombier, demeurant à Gambais, revenait avec sa camionnette de Bazainville quand, arrivé au croisement de la route de Condé-sur-Vesgre et Gambais/Houdan, il fut tamponné par celle de M. Cordier Pierre, 33 ans, demeurant 5 rue Pierre Charron. Les deux conducteurs ne furent pas blessés mais les voitures ont légèrement souffert de la secousse.

25 septembre – Un voeu du Conseil municipal de Gambais

Au cours de sa dernière séance, le Conseil Municipal de Gambais a voté à l'unanimité le vœu suivant qui a été adressé au Garde des Sceaux :

« Le Conseil Municipal de Gambais considérant :

« 1° Le scandale produit dans la commune par le retard apporté aux obsèques de M. Larue Alexis, tué dans un accident d'automobile le vendredi 13 septembre.

« 2° Que ces obsèques n'ont été interdites par le parquet de Pontoise qu'à la dernière minute.

« 3° Que le Maire n'a connu cette décision, *officieusement*, que le mardi 17, à 10h. alors que parents et amis étaient déjà réunis pour la cérémonie funèbre.

« Proteste énergiquement contre la lenteur à prendre une décision et à la faire connaître.

« Emet, à l'unanimité, le vœu que pareil fait ne se reproduise pas.

Gambais, le 19 septembre 1929

Le Maire

Signé : Marquis de Labriffe